

[FENÊTRES] sur cours



Février 2015

Premières classes



Plus que jamais, besoin d'école



Après les effroyables attentats qui ont bouleversé la société toute entière et suscité une vague de mobilisation pour exprimer l'indignation, le refus de l'obscurantisme mais aussi l'attachement à la liberté, à la justice et au respect de la démocratie, de nombreux regards se tournent vers l'école et ses enseignants. Si l'école ne peut pas prendre en charge tous les maux de la société, elle n'en est pas moins traversée par ceux-ci. Les causes sont à la fois culturelles, sociales et économiques. Et les inégalités scolaires que l'école ne parvient pas à enrayer sont le reflet des inégalités sociales qui n'ont cessé de se creuser ces dernières années. Il y a donc urgence à agir dans l'école et plus largement dans la société, avec des mesures fortes aussi bien sur le terrain scolaire que sur l'environnement social de l'école. Mais il ne suffit pas d'ériger l'éducation comme une grande priorité nationale. Avec la charge de travail qui augmente, le manque de postes, des salaires en baisse, la formation initiale qui ne répond pas aux exigences d'une véritable formation professionnelle et une formation continue totalement absente, cette priorité promise à l'éducation ne se vit pas au quotidien. Améliorer les conditions de travail, revaloriser les salaires, remettre à plat la formation pour donner aux ESPE les moyens d'assurer une formation (initiale comme continue) de qualité sont aujourd'hui plus que nécessaires et impliquent d'autres choix budgétaires. C'est ce que le SNUipp avec la FSU portent avec les enseignants en grève le 3 février.

INFOS SERVICE : Combien gagne-t-on ?

DOSSIER : Différencier... permettre à chacun d'avancer
tout en faisant avancer toute la classe

Stagiaires en formation adaptée le SNUipp-FSU interpelle la ministre

Le SNUipp-FSU, avec la FSU et l'UNEF, s'est adressé à la ministre au sujet des stagiaires en formation adaptée. Manque de moyens et de cadrage, nombreux dysfonctionnements ont conduit à des mobilisations dans de nombreuses ESPE. Il exige un bilan des formations adaptées actuellement proposées et l'ouverture de discussions. Le SNUipp-FSU demande que des réponses soient apportées aux inquiétudes des stagiaires concernant les critères et modalités d'évaluation. En l'état, seule l'assiduité doit

fonder l'avis du directeur de l'ESPE. Avec la FSU, il a lancé une pétition sur l'organisation de la formation, les moyens, la rémunération, les cours pendant les vacances scolaires, la titularisation, le tiers temps en responsabilité... Le SNUipp-FSU continue de demander la remise à plat de la réforme. Signez et faites signer la pétition à l'adresse suivante : <http://neo.snuipp.fr/petition-fsu-pour-une-formation,362>

Des dotations insuffisantes

Avec 2511 postes dans le premier degré pour 23 400 élèves supplémentaires, les dotations pour l'année prochaine restent insuffisantes. Classes surchargées, écoles exclues du classement en éducation prioritaire, manque de moyens pour permettre une formation de qualité... D'autres choix budgétaires sont indispensables.

Indemnités de stage : une situation à clarifier

La nouvelle indemnité forfaitaire de formation, qui est attribuable aux stagiaires habitant hors de la commune de l'ESPE est dans bien des cas moins avantageuse que l'ancienne indemnité dont ils peuvent encore bénéficier. Or nombre d'entre eux rencontrent des difficultés pour toucher l'ancienne indemnité. Le SNUipp-FSU vient d'interpeller le ministère pour que la situation soit clarifiée et que soient revus les montants et les modalités de calcul de cette indemnité.

Prenez contact avec votre section départementale pour vous accompagner dans vos démarches.

Mouvement : calendrier trop tardif

Le SNUipp-FSU s'est adressé à la ministre pour dénoncer la décision de report des opérations de carte scolaire après le 29 mars pour cause d'élections départementales. En conséquence, les enseignants et les stagiaires risquent de connaître leur affectation après la fin de l'année scolaire et leur niveau de classe à la pré-rentrée. Inacceptable pour le SNUipp-FSU.

JE SUIS CHARLIE Et après les attentats ?

Après les effroyables attentats, la responsabilité de l'école se trouve convoquée. Si elle ne peut pas tout, des mesures fortes sont nécessaires : renforcer l'éducation prioritaire, développer la scolarisation des moins de trois ans, financements, améliorer la formation initiale et relancer une formation continue... Pour en débattre, des outils sont proposés sur : <http://neo.snuipp.fr/attentat-a-charlie-hebdo-des,372>



Ce document a été réalisé avec des encres végétales, sur papier recyclé par une imprimerie Imprim'Vert.

Avec plus d'1 million de Sociétaires, on peut déplacer des montagnes



Quand une banque tire sa force de l'esprit coopératif, elle s'appuie sur des valeurs de solidarité, d'écoute et de confiance.

Créée par des enseignants, la CASDEN s'engage ainsi auprès de plus d'un million de Sociétaires à réinvestir leur épargne dans le financement des projets de chacun.

Rejoignez-nous sur cascden.fr ou contactez-nous au 01 64 80 64 80*

* Appel non surtaxé, coût selon votre opérateur, du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30.

L'offre CASDEN est disponible en Délégations Départementales et également dans le Réseau Banque Populaire.



CASDEN, la banque coopérative de l'éducation, de la recherche et de la culture

CASDEN Banque Populaire - Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable. Siège social : 91 Cours des Reches - 771 08 Noidon - Seine-et-Marne - France - RCS Meaux (département de Seine-et-Marne) n° 07 071 138 832 - Société au capital de 100 000 000 € - N° de SIRET : 770 08842 00013 - N° de TVA intracommunautaire : FR15 770 08842 - Siège social : 50 avenue Pierre Maréchal - 77301 Paris Cedex 13 - RCS PARIS n° 433 455 042 - immatriculation OIRIAS n° 08 945 010 - Illustration : Kliffon.

DIFFÉRENCIER... permettre à chacun d'avancer tout en faisant avancer toute la classe

Nos classes sont hétérogènes. C'est une évidence. Quand certains élèves ont construit la notion dès les premiers pas de la situation, d'autres peinent, prennent plus de temps, voire se perdent pour certains et au final ratent l'apprentissage. Et l'on peut parfois être envahi d'un sentiment d'impuissance. Alors, comment s'attaquer à ce problème ? Comment agir en amont des difficultés ?

Il y a un risque à ne voir le traitement de la difficulté scolaire que dans l'après, quand l'échec est installé durablement. Les recours sont alors souvent à l'extérieur de l'école, dans une logique de médicalisation de la difficulté scolaire. Que peut-on faire au moment de l'apprentissage, dans nos classes, dans l'école ?

Pour s'attaquer à cette question, on parle souvent de pédagogies différenciées. L'idée est d'adapter ce que l'on fait en classe en tenant compte des différences entre les élèves et ainsi de les amener tous à progresser, en partant de là où ils sont. Si l'idée a sa pertinence, elle n'est pas exempte de dangers, de risques : on peut être amené à penser que différencier, c'est simplifier la tâche pour les élèves les plus en difficulté, la morceler pour qu'ils soient en situation de réussite, ou baisser les exigences. Et là, plus qu'aider, on enferme alors les élèves dans la difficulté (cf interview page 4).

Partir de l'idée que tous sont capables, mais prendre conscience des différences.

Si certains ont un rapport au monde en connivence avec celui attendu à l'école, d'autres ne sont pas au clair par rapport à ces attendus.

Pour Jacques Bernardin, c'est un faisceau de malentendus entre l'élève et le système scolaire qui entraîne

des difficultés. Il défend donc une conception du " faire classe " qui travaille sur et à partir des différents rapports des élèves à la chose scolaire. Les leviers possibles consistent à travailler sur les représentations initiales de l'élève, à mettre en place des évaluations formatives, à prendre en compte le milieu de l'élève, à expliciter le rapport au savoir et le rôle des savoirs et notions.

Différencier, ce serait alors travailler avec tous, avec une même ambition pour tous, mais en tenant compte du rapport au monde de chacun. C'est une affaire du quotidien.

Différencier suppose donc d'anticiper les difficultés possibles des élèves dans leur rencontre avec la culture scolaire avant que celles-ci ne soient avérées. Il s'agit donc d'un état d'esprit, d'une attitude professionnelle qui amènent l'enseignant à être vigilant à ce que chaque enfant prenne sa place dans les apprentissages sans se leurrer sur ceux-ci, et à créer les conditions pour que la pensée circule (cf. page 4). Bien évidemment, il est difficile d'être attentif à chacun dans des classes chargées. C'est pourquoi le SNUipp-FSU porte la nécessité d'une réelle baisse des effectifs dans chaque classe.

Pour tout cela, le travail d'équipe est un point d'appui indispensable. Il permet un regard croisé sur les élèves, induit une multiplicité des approches, facilite la réflexion qui prend du recul par rapport à l'immédiateté de la classe. Le SNUipp-FSU l'a toujours défendu, que ce soit avec les enseignants spécialisés des RASED (cf. témoignage du maître E, page 6) ou avec un maître surnuméraire (cf. page 6).

Enfin, faire sienne une telle pratique, mettre en place un tel regard sur les élèves et les gestes professionnels correspondants demanderaient une formation initiale et continue solide avec un accompagnement sur le terrain et un véritable lien avec la recherche en sciences de l'éducation.



Différencier, mais encore...

Comment amener tous les enfants à penser ?

Un des éléments majeurs de l'hétérogénéité dans nos classes réside dans le fait que certains élèves, parce qu'ils sont à l'aise avec les codes de l'école, ont compris que chaque situation est une situation où se construit de la pensée, tandis que d'autres restent enfermés dans le fait de faire. Pour ces derniers, si la tâche est réalisée, elle s'est faite en ratant l'apprentissage. Gérer l'hétérogénéité, c'est prendre au sérieux ces rapports différents aux savoirs, pour amener tous les élèves à penser. Voyons quelques pistes.

Des choses se jouent dès avant la passation de la consigne. Face, par exemple, à une tâche qui consiste à représenter la carte des climats en France, comment éviter que pour certains le seul enjeu soit de bien colorier ou d'utiliser les bonnes couleurs ? Différer le temps de l'action peut alors permettre de contrer l'engagement non réfléchi dans la tâche. Clarifier l'enjeu d'apprentissage avant même de donner la consigne. Ainsi les élèves pourront entendre que c'est bien la compréhension de la localisation des différents climats qui est en jeu. La parole de l'enseignant est ici très importante. Mais celle des élèves également car elle leur permet d'anticiper, de se faire une idée de ce qui est attendu.

On pourra aussi faire le pari du groupe. Tirer profit de l'hétérogénéité. En permettant l'échange dans la tâche, la confrontation qui laisse la place à l'erreur, on peut lever des implicites. Il faudra avoir l'exigence d'une langue qui

met à distance, qui argumente, afin que les différences d'appréciation se confrontent et que la pensée circule. L'enseignant peut inciter à formuler les arguments et à les discuter collectivement.

Enfin on pourra aussi être vigilant sur le fait de tirer la leçon de la tâche, en prenant le temps nécessaire. Avec toujours ici un rôle central du langage : clarifier collectivement les notions qui sont en jeu dans l'apprentissage.

On pourrait dire que la différenciation prend alors sa place dans une même situation d'apprentissage pour tous, en faisant le pari de l'échange, de la discussion, en prenant le temps pour que chacun, par le langage, construise de la pensée. C'est ainsi que différencier peut répondre à l'exigence de faire réussir tous les élèves.



Jacques Bernardin, docteur en sciences de l'éducation à Paris 8, président du GFEN (Groupe Français d'Éducation Nouvelle)



On nous demande souvent, pour traiter l'hétérogénéité dans les classes, de pratiquer la différenciation. Qu'en pensez-vous ?

La plupart du temps, sur la base d'une vision en creux de certains élèves et de leurs possibilités, les propositions pédagogiques à leur égard sont revues à la baisse, que ce soit sur le plan des contenus (on va moins loin, avec des situations plus simples) ou des méthodes : moins de temps accordé à la recherche, activités fragmentées, menées au pas à pas et fortement guidées, individualisation accrue. Alors que les enseignants souhaitent ainsi résoudre les difficultés et réduire les écarts, on constate que ces moindres sollicitations contribuent au contraire à accroître les différences sans rien résoudre sur le fond pour les élèves concernés, encore plus sous dépendance et toujours aussi peu sûrs d'eux.

Comment différencier et conserver la même ambition pour tous ?

Ce qu'il faut différencier, ce sont les voies d'accès à des contenus résolument communs. Ce qui exige de multiplier les situations exploratoires, sollicitant recherche et imagination de chacun à partir des ressources multiples et insoupçonnées des élèves eux-mêmes. Finalement, rien moins que convoquer la démarche usuelle de l'enfant à la conquête du monde, qui ne cesse de se confronter à des problèmes à résoudre et se questionne sur les objets de son environnement. Chacun a des acquis et une vision singulière des choses. C'est la confrontation des points de vue entre pairs qui va déstabiliser ces « certitudes » initiales et imposer le besoin d'argumenter, de prouver. Une vision partagée peut ainsi s'élaborer, sous la conduite exigeante de l'enseignant, dans le souci de mettre à jour l'essentiel à comprendre. Véritablement, apprendre ensemble pour réussir tous.

Quelle analyse faites-vous des dispositifs visant à traiter l'hétérogénéité hors du temps de classe ?

Les recherches comme les rapports successifs de l'inspection générale en témoignent : leur effet est médiocre, notamment pour ceux des élèves qui en ont le plus besoin. Faute d'une analyse pertinente de la nature des difficultés, ils tendent à externaliser le traitement de difficultés à coup d'exercices répétant ce qui s'est déjà passé en classe. Réhabiliter l'estime de soi en affrontant des situations ambitieuses et en confrontant plus régulièrement sa pensée à celle des autres nous semble au GFEN la seule manière de renverser les logiques d'exclusion.

Un maître supplémentaire par école et si on gérait l'hétérogénéité autrement ?

Cette idée est au cœur des propositions du SNUipp-FSU depuis plus de 20 ans, pour avancer vers la réussite de tous les élèves. Zoom, sur 2 groupes scolaires de Lormont (33) où le travail de Nathalie, maître supplémentaire, existe depuis plus de 10 ans, et est centré sur les 12 classes de grande section, CP et CE1 avec pour objectif principal de lutter contre l'illettrisme.

L'équipe est partie du postulat qu'apprendre à lire se fait en même temps qu'apprendre à écrire. L'accent est donc mis, au travers de nombreux projets, sur le sens de la lecture : " Pourquoi on lit ? Pourquoi on écrit ?".

L'enseignant supplémentaire bénéficie dans chaque école d'une classe dédiée et de crédits spécifiques alloués par la mairie. Ceci permet régulièrement de dédoubler les classes concernées en groupes hétérogènes, sur des créneaux de ¾ d'heure minimum, dans le but de travailler en petit groupe sur des projets spécifiques (fabrication de livres, expositions, sorties...). Parfois, le dispositif prend la forme d'un " co-enseignement " avec l'enseignant de la classe ; les deux enseignants travaillent conjointement dans la classe, avec la même consigne, afin d'animer, par exemple, des ateliers de lecture ou de production d'écrits qui viennent renforcer le travail « classique » de la classe. Ces organisations permettent aux enseignants mutualisation

des compétences professionnelles, regards croisés sur les modes d'apprentissages des élèves et leurs erreurs mais aussi davantage de reformulation, guidage, étayage pendant les activités.

Le projet avait été initialement formalisé avec l'IEP, les enseignants de cycle 2 et le maître supplémentaire après deux jours de formation départementale, formation nécessaire, mais qui est aujourd'hui absente. Sans temps spécifique, les enseignants utilisent les conseils de cycle, ou le plus souvent leur temps personnel, pour se concerter.



Le point de vue du SNUipp-FSU

L'école doit se doter de moyens suffisants (formation, personnels, travail d'équipe...) pour permettre une pédagogie et des projets de prévention de la difficulté scolaire dès la maternelle en synergie avec l'ensemble des acteurs-trices.

Il faut mettre un terme à la tendance à l'externalisation du traitement de la difficulté scolaire, cette dernière devant être résolue le plus possible par l'équipe pédagogique au sein de l'école et

sur le temps de classe. Le SNUipp-FSU demande que, dans ce cadre, les RASED soient restaurés et développés.

Il ne s'agit pas de faire des Activités Pédagogiques Complémentaires une aide personnalisée déguisée. Par ailleurs, les stages de remise à niveau, également dénoncés par le SNUipp-FSU, doivent être abandonnés. En tout état de cause, ce type de dispositifs ne doit pas se substituer aux aides spécialisées.

TÉMOIGNAGE



Laurence Baussant est membre du bureau national de la FNAME (Fédération nationale des associations de maîtres E) et enseignante spécialisée RASED option E dans une

école élémentaire de 10 classes d'Aubagne en REP, qui bénéficie d'un maître supplémentaire sur le cycle 2, et de sa présence 1 jour ½ par semaine.

Comment le travail du maître spécialisé s'insère-t-il dans le travail d'équipe ?

J'organise l'aide aux élèves par un projet d'aide spécialisée. L'élève, les parents, l'enseignant, le maître supplémentaire, le psychologue scolaire, chacun à sa place, sont associés à la construction, la mise en place et l'évaluation de ce projet.

Des réunions statutaires (synthèse RASED, conseil des maîtres...) prévoient un temps de concertation, mais ces temps n'étant pas suffisants, le plus souvent, c'est autour des temps informels du repas de midi et par des emails que nous échangeons et travaillons régulièrement.

En quoi le travail du maître spécialisé est-il différent de celui de l'enseignant au sein de sa classe ?

Déchargée de classe, je peux prendre le recul nécessaire, analyser les besoins des enfants et je deviens donc une observatrice spécialisée, une personne ressource, qui aide individuellement ou en petits groupes, dans et hors la classe, sur le temps scolaire.

Mon travail consiste à regarder spécifiquement les stratégies d'apprentissage propres à l'élève et les difficultés qu'il rencontre et à intervenir en prévention et en remédiation en apprenant à l'élève à apprendre à apprendre et à (se) comprendre.

Ainsi, je me situe dans une temporalité différente de celle de la classe, mon action n'est pas construite uniquement à partir d'objectifs d'apprentissage mais à partir de l'élève lui-même et de ses besoins.

Combien gagne-t-on ?

Le salaire des enseignants des écoles a de nouveau baissé de plusieurs euros depuis le 1er janvier à cause de l'augmentation des prélèvements pour pension civile. Une perte annuelle de 96 euros pour un enseignant à l'échelon 3. Cette mesure vient s'ajouter au gel du point d'indice de la fonction publique pour la quatrième année consécutive. Avec la hausse régulière de l'ensemble des prélèvements (CSG, retraite), la progression des mutuelles et l'augmentation du coût de la vie, le décrochage salarial des enseignants du 1er degré continue de se creuser. Pour le SNUipp-FSU, il y a urgence à revaloriser les salaires. Outre la fin du gel du point d'indice, le syndicat demande une mesure immédiate avec l'alignement de l'ISAE sur l'ISOE, d'un montant de 1 200€, versée aux enseignants du second degré.

Depuis cette rentrée, il y a deux types de situations :

Pour les lauréats du concours 2014 exceptionnel et antérieur

Vous êtes nommés fonctionnaires stagiaires au 3^{ème} échelon du corps PE à compter du 1^{er} septembre qui suit l'obtention du concours (indice 432). Votre salaire mensuel net est de 1 634,17 € à 1 685,87 € en fonction de la zone (tableau ci-dessous).

Pour les lauréats du concours 2014 rénové et ultérieur (qui sont à mi-temps en ESPE et mi-temps en classe)

Vous êtes nommés fonctionnaires stagiaires au 1^{er} échelon du corps PE depuis le 1^{er} septembre 2014 (indice 349). Votre salaire mensuel net est de 1 320,20 € à 1 361,98 € en fonction de la zone (tableau ci-dessous).

Si les stagiaires sont maintenant recrutés un an plus tôt (fin de M1), la nomination à l'échelon 1 conduit à un écart de rémunération de près de 3000 euros annuel entre les lauréats du concours rénové et ceux des concours antérieurs. Le SNUipp-FSU demande à ce que tous les stagiaires débutent à l'échelon 3.

Tableau d'avancement et rémunération nette hors prélèvements MGEN

Échelon	Gd choix	Choix	Ancienneté	indice	Traitement net Zone 1	Traitement net Zone 2	Traitement net Zone 3
1 ^{er} échelon				349	1 361,98 €	1 334,12 €	1 320,20 €
Du 1 ^{er} au 2 ^{ème}			3 mois	376	1 467,34 €	1 437,33 €	1 422,23 €
Du 2 ^{ème} au 3 ^{ème}			9 mois	432	1 685,87 €	1 651,40 €	1 634,17 €
Du 3 ^{ème} au 4 ^{ème}			1 an	445	1 736,61 €	1 701,09 €	1 683,34 €
Du 4 ^{ème} au 5 ^{ème}	2 ans	2 ans 6 mois	2 ans 6 mois	458	1 787,35 €	1 750,78 €	1 732,51 €

A quoi correspondent les zones 1, 2 et 3 ?

Les zones sont définies par le montant de l'indemnité de résidence destinée à compenser les coûts de la vie plus importants dans certaines zones (grandes villes, communautés urbaines).

Zone 1 : + 3% du traitement brut

Zone 2 : + 1%

Zone 3 : rien

Attention : la commune de référence est celle d'exercice et non de résidence personnelle.

RECLASSEMENT

Le reclassement est la procédure qui permet de prendre en compte des services accomplis avant de devenir professeur des écoles. Peuvent être pris en compte par exemple les temps de service d'EAP, d'assistant d'éducation, d'enseignant contractuel ainsi que tout autre emploi de contractuel ou de titulaire dans l'un des trois versants de la fonction publique. Ce reclassement a une influence sur le déroulé de la carrière, et donc l'avancement dans les échelons.

Les règles de reclassement ayant changé, tous les personnels peuvent demander la révision de leur classement avant le 6 mars 2015 à l'administration.

Rapprochez-vous de votre section départementale du SNUipp-FSU afin qu'elle vérifie votre proposition de classement et s'assure qu'elle est plus avantageuse pour vous. Après réception de la réponse de l'administration, vous avez deux mois pour donner votre réponse.

Évaluation, titularisation : comment ça se passe ?

⇒ Pour les PES issus du concours exceptionnel :

Le jury académique nommé par le recteur se prononce sur le fondement du référentiel de compétences prévu par l'arrêté du 12 mai 2010 après avoir pris connaissance de l'avis de l'IEN sur la base d'une grille d'évaluation et après consultation du rapport du tuteur. L'IEN peut aussi réaliser une inspection pour fonder son avis.

⇒ Pour les PES issus du concours rénové :

Deux nouveautés :

- La composition du jury est modifiée. S'ajoutent (par rapport à l'arrêté de 2010) des enseignants chercheurs, des enseignants du 2nd degré, et des professeurs des écoles maîtres formateurs, offrant ainsi des regards croisés.
- Le jury se prononce sur le fondement du référentiel de compétence du 1^{er} juillet 2013 après avoir pris connaissance de l'avis de l'IEN mais aussi de l'avis du directeur de l'ESPE.

Philippe Meirieu, chercheur et écrivain français, spécialiste des sciences de l'éducation et de la pédagogie.

QUESTION MÉTIER



Philippe Meirieu a été l'inspirateur de réformes pédagogiques (instauration des IUFM au début des années 1990). Il est actuellement vice-président de la région Rhône-Alpes, chargé de la formation tout au long de la vie.

“ les gens ne font jamais ce qu'on leur a dit de faire, mais ce que l'on a fait avec eux ! ”

Pourquoi la question de l'évaluation est-elle sur le devant de la scène ?

La question de l'évaluation est aujourd'hui exacerbée par l'anxiété des familles face au chômage, le climat de compétition qui règne de plus en plus et que soulignent aussi bien la floraison des palmarès de toutes sortes que l'importance des comparaisons internationales. Tout cela renvoie, en réalité, à une conception très discutable de l'éducation : l'école est sommée de « produire des résultats » et laisse entendre que c'est par la concurrence acharnée que l'on y parviendra... Les pédagogues n'ont pas la même conception : ils sont convaincus qu'il faut évaluer, car c'est une forme de reconnaissance de l'élève et une manière de lui permettre de se dépasser. Mais ils croient que l'important est d'aider chacun à devenir meilleur lui-même, et non à écraser les autres.

Quelle est la place de la notation ?

La notation n'est qu'une modalité d'évaluation parmi d'autres et elle est, probablement, la plus approximative (les études de docimologie montrent qu'il n'y a pas de note objective), la plus irrationnelle (elle permet de compenser une mauvaise note en français par une bonne en arithmétique et vice versa) et la plus laxiste : on paye un travail bâclé d'une mauvaise note et personne n'en parle plus !

Y a-t-il d'autres pistes ?

Il y a d'autres modalités d'évaluation bien plus rigoureuses et cohérentes. Le système des brevets proposé par Célestin Freinet est très exigeant : chaque élève doit préparer et présenter un certain nombre de brevets (certains obligatoires, d'autres au choix) qui permettent d'attester de la maîtrise des connaissances requises. Il y a aussi le système des « ceintures de judo » qui permet à chaque élève, dans chaque domaine disciplinaire, de passer l'épreuve l'amenant au niveau supérieur quand il se sent prêt...

Que préconisez-vous ? Comment former les enseignants ?

A minima, et dès qu'il s'agit d'un travail un peu élaboré, je suis partisan d'une double évaluation : évaluer une première fois (avec les notes, les lettres, les couleurs, etc.) en assortissant cette évaluation de deux ou trois conseils clairs, et lui demander de reprendre son travail : c'est alors la deuxième mouture « qui compte ».

Il faut pratiquer avec les enseignants en formation les modalités d'évaluation que je viens de proposer pour les élèves. Car, en sortant de formation, les gens ne font jamais ce qu'on leur a dit de faire, mais ce que l'on a fait avec eux !

DANS LE VIF DU MÉTIER

Caroline Brunel, 31 ans, mère d'un jeune enfant, PES à temps plein à l'école Mas de Roman, à Nîmes.

Caroline est titulaire d'un master recherche en Histoire contemporaine. De retour d'un séjour d'une année aux Etats Unis, elle se retrouve au chômage pendant plusieurs mois avant de se voir proposer un remplacement de professeur des écoles dans une école privée. Enchantée par cette expérience professionnelle, elle décide de passer le concours session exceptionnelle. L'an dernier, à la suite de son admissibilité, un poste de contractuel en petite section lui est confié à tiers temps. Admise au concours, Caroline est, depuis la rentrée, affectée en cycle 2, sur une création de classe. Alors qu'elle ne savait absolument pas « ni comment cela fonctionnait, ni ce dont une classe avait besoin », elle a dû gérer la mise en place matérielle de la classe avant même de pouvoir s'atteler à son enseignement. Heureusement, les collègues de l'école lui ont apporté une aide précieuse. Ses priorités ont été évidemment la préparation de ses premières séances de classe, mais n'ayant pas bénéficié de formation elle n'avait pas « une idée très précise de comment cela s'organisait ». Les conseillères pédagogiques de la circonscription tentent de lui trouver parfois des petits moments d'observation dans des classes de son niveau. C'est, dit-elle, « intéressant mais très court ». Si elle essaie de prendre « le maximum pendant ces moments », mais ce n'est pas évident, le temps manque souvent pour poser des questions aux collègues sur leur façon de faire et pour analyser ce qui a été observé. Ces séances ne remplacent en aucun cas une formation dont elle ressent « un vrai besoin ».



⇒ Elections professionnelles : avec 44,28%, le SNUipp-FSU toujours largement premier
Rubrique Le syndicat / Les communiqés

⇒ Et après les attentats ? Agir dans l'école et la société dès maintenant !
Rubrique Le syndicat / Les communiqés

⇒ Dossier « Évaluation des élèves : dépasser la mesure »
Rubrique Les dossiers



NEO.SNUIPP.FR

⇒ Vidéo - Olivier Houdé : "L'intelligence, c'est apprendre à résister" *Archives vidéo*

⇒ Salaires et conditions de travail : Grève le 3 février
Actions - Interventions

⇒ Frais de déplacement : kesa-ko ? *L'année de stagiaire*

UN LIVRET POUR PARLER DE LA PAUVRETÉ AVEC LES ENFANTS

« *Stop aux idées fausses sur la pauvreté* » est un outil simple et efficace pour aborder des questions difficiles avec les élèves. Il a été élaboré par ATD Quart Monde, le SNUipp-FSU, la Ligue de l'enseignement, l'AFEV et Apprentis d'Auteuil.

La pauvreté, et si on en parlait

Pas toujours facile de répondre aux questions des enfants sur la pauvreté. Et pourtant, ils y sont confrontés, dans la rue, à travers la situation de leurs camarades de classe ou dans leur propre vie. Des idées toutes faites peuvent les amener à associer « *pauvres* » avec « *profiteurs* », « *fainéants* », « *sans domicile fixe* ». Ce petit livret a été pensé pour aider les élèves à combattre ces préjugés et combattre les discriminations que subissent les personnes pauvres dans de nombreux domaines.

A l'école, on débat, on avance

C'est au travers de situations concrètes décrites simplement sous forme notamment de petites bandes-dessinées que les enfants vont être amenés à revoir leurs jugements sur le travail et les chômeurs, sur le logement, sur l'école... Amandine raconte sa vie, expulsée de son appartement, Jacques, lui, la sienne à travers les « *petits boulots* » et Brahima, fils d'immigré, ses difficultés à l'école. Tous ont néanmoins

« *réussi* » leur vie, malgré le regard des autres.

Pour Marie-Aleth Gard, vice-présidente d'ATD Quart Monde, « *les enfants sont très attentifs les uns par rapport aux autres. Ils peuvent changer d'attitude immédiatement après avoir discuté de leurs réactions face à la différence* ». Pour elle, l'école a son rôle à jouer dans cette prise de conscience.

« *Les enseignants peuvent se servir du livret pour faire œuvre de pédagogie auprès de leurs élèves, pour décider de moments de discussions, d'écoute et de partage dans leurs classes* ».

Ce livret est disponible auprès de votre section départementale. N'hésitez pas à prendre contact auprès d'elle pour vous le procurer.



SPÉCIAL | MÉTIERS DE L'ENSEIGNEMENT



Votre vocation est d'enseigner, la nôtre est de vous assurer.

Parce que vous vous engagez pour les autres, GMF s'engage pour vous en vous proposant, par exemple, d'assurer votre véhicule même lorsque vous l'utilisez pour des déplacements professionnels, sans supplément de cotisation. Et pour aller plus loin, GMF propose des garanties spécifiques liées à votre métier d'enseignant : une protection juridique en cas de litige avec élèves ou parents, une garantie perte de revenu (traitement et primes) en cas d'arrêt maladie, ou encore un accompagnement et une assistance psychologique en cas d'agression verbale ou physique.

Rejoignez GMF - 1^{er} assureur des agents des services publics.

Pour en savoir plus rendez-vous sur www.gmf.fr/education-nationale

* Offre réservée aux personnels des métiers de l'enseignement, la 1^{ère} année à la souscription d'un contrat d'assurance auto, valable jusqu'au 31/12/2015.

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle. Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Paris 775 691 140 - Siège social : 76, rue de Prony - 75857 Paris Cedex 17 et sa filiale GMF Assurances. Adresse postale : 45930 Orléans Cedex 9.



ASSURÉMENT Humain